

**ROYAUME DU MAROC
HAUT COMMISSARIAT AU PLAN
DIRECTION REGIONALE DE LAAYOUNE**

**RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET
DE L'HABITAT 2004
LES CARACTERISTIQUES SOCIO-
ECONOMIQUES ET DEMOGRAPHIQUES DE LA
POPULATION
- PROVINCE DE LAAYOUNE-**

SOMMAIRE

PREAMBULE	
PRESENTATION GENERALE DE LA PROVINCE	
CHAPITRE I : LES CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES	
I-1- Accroissement démographique et répartition spatiale de la population	
a- Evolution de la population	
b- Evolution de la population par milieu (Urbanisation).....	
c- Evolution de la population par commune.....	
I-2- Répartition de la population par sexe et âge	
a- Taux de masculinité.....	
b- Répartition de la population par grands groupes d'âge et sexe.....	
I-3- Répartition de la population selon l'état matrimonial	
I-4- Fécondité	
CHAPITRE II : LES CARACTERISTIQUES DE L'EDUCATION	
II-1- L'aptitude à lire et à écrire	
a- Taux d'analphabétisme.....	
b- Connaissance des langues.....	
II-2- Scolarisation	
a- Taux de scolarisation.....	
b- Niveau de scolarisation.....	
CHAPITRE III : L'ACTIVITE ECONOMIQUE	
III-1- Participation à l'activité économique	
III-2- Structure professionnelle de la population active	
CHAPITRE IV : MENAGES ET CONDITIONS D'HABITATION	
IV-1- Ménages	
IV-2- Conditions d'habitation des ménages	
a- Type de logement.....	
b- Ancienneté des logements.....	
c- Statut d'occupation du logement.....	
d- Occupation des logements.....	
e- Equipement des logements.....	

PREAMBULE :

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat est la source principale pour avoir des données globales et précises au niveau de toutes les unités administratives. C'est un instrument de choix pour dresser une véritable radioscopie de la population du Maroc. Il permet de disposer d'une base objective pour l'élaboration d'une planification répondant aux Orientations Royales visant l'édification d'une société démocratique et moderniste.

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004, a constitué une opération sans précédent, au cours de l'histoire des recensements au Maroc, il a été le premier organisé pendant la nouvelle ère de sa Majesté le Roi Mohammed VI et aussi, le premier à marquer le début du 21^e siècle et du 3^e millénaire.

Le recensement 2004 s'est caractérisé également par l'introduction des nouvelles technologies, à savoir, la lecture automatique des données, permettant, pour la première fois, l'exploitation exhaustive des données collectées auprès des ménages marocains et plus de célérité dans la publication des résultats.

En effet, Le Haut Commissariat au Plan a publié les premiers résultats du RGPH 2004 qui ont concerné l'effectif de la population légale et les principales caractéristiques démographiques et socio-économiques, soit au niveau national ou selon les différentes subdivisions administratives du pays.

D'autres résultats verront le jour progressivement, pour toucher d'autres caractéristiques de la population du Royaume.

Et pour apporter plus d'éclaircissement sur ces résultats au niveau provincial, la Direction régionale du Haut Commissariat au Plan et en collaboration avec la Direction de la Statistique a publié ce document, qui se propose d'apporter une information, à la fois riche et variée, qui embrasse aussi bien les aspects démographiques que les aspects sociaux, culturels et économiques de la province de Laâyoune.

Cette publication vient donc à point nommé pour répondre à un besoin pressant en statistiques régionales à même de fournir aux décideurs et aux opérateurs économiques et sociaux la matière statistique nécessaire à la prise de décision.

L'élaboration de ce document vise aussi à assurer la disponibilité de l'information statistique nécessaire pour la réalisation de l'Initiative Nationale du Développement Humain annoncée par sa Majesté la Roi Med VI, dans son discours du 18 Mai 2005.

Ce travail d'analyse adopte une approche différentielle qui met en exergue les disparités aussi bien entre les zones urbaines et rurales qu'entre les personnes des deux sexes. Une représentation graphique a, à chaque fois, été faite pour illustrer de manière visuelle l'ensemble de ces aspects.

Le plan de cette publication s'articule autour de quatre points essentiels :

- Les aspects démographiques ;
- Les aspects culturels ;
- L'activité économique ;
- Les ménages et les conditions d'habitation.

Présentation générale de la province :

Au lendemain de sa réintégration à la mère patrie en 1975, La province de Laâyoune a connu des réalisations grandioses en matière de développement et de l'installation des infrastructures de base. Elle est devenue le premier pôle économique et social dans la zone saharienne. Elle constitue à côté de la province de Boujdour la région de Laâyoune-Boujdour-Sakia El Hamra, elle est limitée au Nord par la province de Tan-Tan, au sud par la province de Boujdour, à l'Est par la province de Smara et à l'Ouest par l'Océan Atlantique. Elle s'étend sur une superficie de 39360 Km² soit près de 5% du territoire national.

Selon les résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004, la population de la province est : 210 023 habitants. Elle se caractérise par sa faible densité (5,3 H/Km²) et par un taux d'urbanisation élevé de l'ordre de 95 % contre seulement 55.1 % au niveau national.

I- Les caractéristiques du cadre naturel :

Le relief de la province est formé essentiellement par des immenses plateaux désertiques, il est très peu accidenté, sa monotonie n'étant interrompue que par quelques sabkhats (lacs salés), cordons dunaires limités et un réseau hydrographique assez réduit. La province dispose également d'espaces cultivables sous forme de « Grarats ».

La province est caractérisée par un climat semi-aride marqué par la rareté des précipitations. Les quantités de pluie relevées sont généralement faibles et inégalement réparties dans l'espace, intéressant la province sous forme d'orages brefs.

II- Le découpage administratif :

Administrativement, La province de Laâyoune est constituée de deux cercles et de 10 communes dont 03 urbaines : Laâyoune, El Marsa, Tarfaya.

III- Les potentialités économiques :

La province de Laâyoune dispose de potentialités économiques importantes, notamment dans les secteurs de la pêche maritime, des mines, l'élevage et le tourisme. Alors que ses potentialités en matière agricole sont très limitées eu égard aux conditions climatiques et naturelles peu favorables. D'autre part, l'élevage extensif est très pratiqué dans la province, il trouve son origine dans la vie nomade qui a marqué la vie de la population locale. Le cheptel est constitué principalement des caprins et camelins.

Le secteur de la pêche maritime est considéré comme la locomotive du développement économique et social de la province, grâce à ses côtes atlantiques qui recèlent une richesse halieutique considérable et à la mise en place d'infrastructures portuaires adéquates (Ports de Laâyoune et Tarfaya). Les débarquements en produits de pêche ont atteint 398731 tonnes en 2004. Ce secteur a contribué à l'émergence de plusieurs activités industrielles surtout la congélation des poissons.

L'activité minière est très importante dans la province grâce à l'exploitation du gisement de phosphate de Boucraâ, et aussi l'extraction du sel de plusieurs « Sebkhats » dont dispose la province. Ce secteur participe activement au développement économique et social de la province et à la promotion de l'emploi.

En raison de sa situation géographique, à proximité de deux grands pôles d'attraction touristique (Agadir et Iles Canaries), la province de Laâyoune joue un rôle dynamique dans la promotion du Tourisme au sud du Maroc. La province dispose de plusieurs sites touristiques dont : La plage de Laâyoune, Lagune de Khnifis, Oasis de Lamseid, Sabkhat de Tah, Casamar de Tarfaya et les dunes de sable. D'autre part, l'infrastructure touristique a connu une évolution importante et la province dispose actuellement de plusieurs établissements touristiques.

CHAPITRE I : LES CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES :

I-1-Accroissement démographique et répartition spatiale de la population :

a-Evolution de la population :

La population de la province a connu une évolution importante durant les deux dernières décennies, elle est passée de 113411 habitants en 1982 à 153978 habitants en 1994, soit un taux d'accroissement global de 35,8%. Elle atteint 210023 habitants en 2004, enregistrant ainsi un taux d'accroissement global de 36,4%. D'autre part, le taux d'accroissement annuel moyen a enregistré une légère augmentation entre les deux périodes, il est passé de 2,6 % entre 1982 et 1994 à 3,2% entre 1994 et 2004.

L'évolution de la population de la province de Laâyoune entre 1982 et 2004

Année	1982	1994	2004
Population	113411	153978	210023
Taux d'accroissement annuel (%)	-	35,8	36,4
Taux d'accroissement global (%)	-	2,6	3,2

Source : RGPH 1982, 1994 et 2004

b- Evolution de la population par milieu (Urbanisation)

La population urbaine de la province a progressé de 96784 habitants en 1982 à 145790 habitants en 1994, soit un taux d'accroissement annuel de 3,5%, pour passer ensuite à 199535 habitants en 2004, enregistrant ainsi un taux d'accroissement annuel de l'ordre de 3,2%.

Par contre, l'évolution de la population rurale a connu deux rythmes différents, car elle a baissé de 16627 habitants en 1982 à 8188 habitants en 1994, soit un taux d'accroissement annuel de -5,7%, puis elle a augmenté pour atteindre 10488 habitants en 2004, soit un taux d'accroissement de 2,5%.

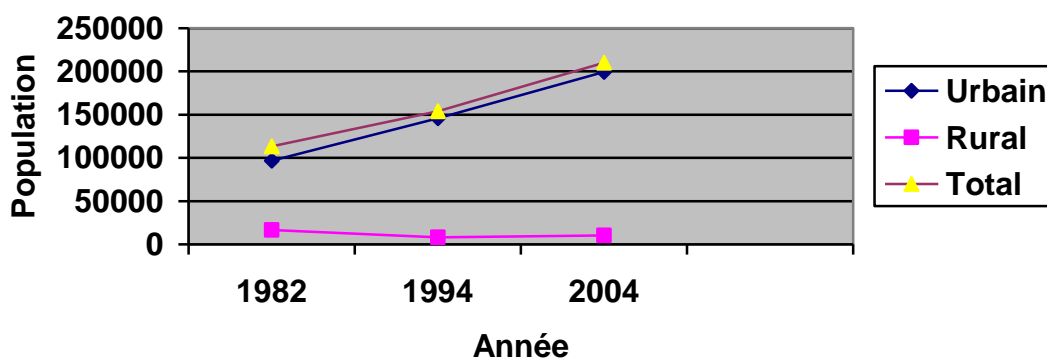
Evolution de la population de la province par milieu (1982-2004)

Année	Population					Taux d'accroissement global			Taux d'accroissement annuel		
	Urbain	%	Rural	%	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
1982	96784	85,3	16627	14,7	113411	-	-	-	-	-	-
1994	145790	94,7	8188	5,3	153978	50,6	-50,8	35,8	3,5	-5,7	2,6
2004	199535	95,0	10488	5,0	210023	36,9	28,1	36,4	3,2	2,5	3,2

Source : RGPH 1982, 1994 et 2004

D'autre part, le milieu urbain abrite la majorité de la population de la province, en effet, le taux d'urbanisation est de 95% qui dépasse largement le taux national (55,1%).

Evolution de la population de la province de Lâayoune selon le milieu (1982-2004)



c- Evolution de la population par commune :

La ville de Laâyoune abrite presque 88% de la population de la province car elle dispose des principaux équipements. De sa part, la municipalité d'El Marsa a enregistré une grande augmentation de l'effectif de ses habitants, soit un taux d'accroissement global de 136% entre 1994 et 2004, ce qui est dû à l'importance économique de cette ville émergente qui abrite les principales unités

industrielles implantées dans la province et surtout dans le domaine de la pêche maritime.

En milieu rural, la commune rurale de Tah a connu une augmentation notable de sa population avec un taux d'accroissement global de 122,9%, parce qu'elle bénéficie d'une situation géographique importante, à mi-chemin entre les villes de Laâyoune et Tarfaya, ce qui a contribué à son expansion urbanistique.

Evolution de la population de la province de Laâyoune selon les municipalités et les communes rurales (1994-2004)

Commune	Population		Taux d'accroissement annuel	Taux d'accroissement global
	1994	2004		
M. Laâyoune	136950	183691	3,0	34,1
M. Boujdour	4334	10229	9,0	136,0
M. Tarfaya	4506	5615	2,2	24,6
Cercle Laâyoune	4443	5683	2,5	27,9
C.R.Boucraa	1985	2519	2,4	26,9
C.R.Dcheira	1540	1745	1,3	13,3
C.R.Foum El Oued	918	1419	4,5	54,6
Cercle Tarfaya	3745	4805	2,5	28,3
C.R.Akhfenir	1334	1583	1,7	18,7
C.R.Daoura	966	878	-1,0	-9,1
C.R.El Hagounia	882	1089	2,1	23,5
C.R.Tah	563	1255	8,3	122,9
Total Province Laâyoune	153978	210023	3,2	36,4
Milieu Urbain	145790	199535	3,2	36,9
Milieu Rural	8188	10488	2,5	28,1

Source : RGPH 1982, 1994 et 2004

I-2- Répartition de la population par sexe et âge :

La connaissance de la structure d'une population par sexe et âge est d'une grande importance pour les études de cette population et pour la détermination de ses divers besoins dans différents domaines (alimentation, scolarisation, emploi, santé, habitat, etc...). La structure par âge nous renseigne sur la constitution démographique d'une population et sur l'évolution de ses tendances et leurs significations. Elle est également d'un grand apport de renseignements appréciables pour la planification des besoins de la population dans différents secteurs socio-économiques.

a-Taux de masculinité :

Le taux de masculinité est le rapport de l'effectif des hommes à celui des femmes, il mesure l'équilibre numérique entre les deux sexes pour l'ensemble de la population ou par groupes d'âge. Une valeur supérieure à 100 indique un surnombre des hommes et inversement.

Taux de masculinité dans la province de Laâyoune selon les groupes d'âge (1994-2004)

Groupes d'âge	1994	2004
4-0	109,4	105,6
9-5	106,3	103,5
14-10	102,9	105,3
19-15	111,5	106,4
24-20	113,0	108,0
29-25	100,3	99,9
34-30	89,6	100,5
39-35	103,7	100,4
44-40	113,1	118,2
49-45	102,9	135,5
54-50	98,7	142,4
59-55	122,2	111,7
64-60	78,3	101,0
69-65	116,7	113,5
74-70	79,6	100,0
75 ans et plus	115,3	106,6
Ensemble	105,1	108,0

Source : RGPH 1994 et 2004

Il ressort du tableau ci-dessus que l'effectif des hommes dans la province est supérieur à celui des femmes dans les deux recensements de 1994 et 2004. En effet, le taux de masculinité a atteint respectivement 105,1 et 108,0.

Par milieu, ce taux est de l'ordre de 108 en milieu urbain contre 116 en milieu rural.

Par groupes d'âge, le taux de masculinité le plus élevé a été enregistré chez la population âgée entre 50 et 54 ans (142,4). Le plus faible chez les personnes âgées entre 25 et 29 ans (99,9).

b- Répartition de la population par grands groupes d'âge et sexe :

La population de la province est extrêmement jeune puisque 31,3% des personnes sont âgées de moins de 15 ans en 2004, 51,7% ont moins de 25 ans.

Il s'avère que la population urbaine est plus jeune que la population rurale, puisque 31,5% des personnes sont âgées de moins de 15 ans dans le premier milieu contre 27,7% dans le deuxième.

La proportion de la population âgée de moins de 15 ans a baissé de 7 points entre 1994 et 2004. Cette diminution est plus accentuée en milieu urbain qu'en milieu rural (- 7 points contre -5 points).

L'étude de la structure par âge de la population démontre également que la population d'âge préscolaire (0-6ans) représente 14,6%, alors que la population en âge scolaire(7-12ans) représente 13%. Ces proportions sont presque similaires entre les deux sexes.

La population en âge d'activité (15-59ans) représente 64,1% de la population en 2004. Cette proportion est de l'ordre de 64% en milieu urbain contre 65% en milieu rural et a connu une augmentation de 6 points au cours de la période intercensitaire.

Répartition de la population de la province de Laâyoune selon les groupes d'âge, sexe et milieu de résidence

Groupes d'âge	Masculin %		Féminin %		Ensemble %	
	1994	2004	1994	2004	1994	2004
Région						
0-14 ans	38,2	30,8	37,8	31,8	38,0	31,3
Dont : 0-6 ans	-	14,4	-	14,8	-	14,6
7-12 ans	-	12,0	-	12,9	-	13,0
15-59 ans	57,8	64,4	57,9	63,7	57,9	64,1
60 ans et plus	4,0	4,8	4,3	4,5	4,1	4,6
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Milieu urbain						
0-14 ans	38,5	31,1	37,9	31,9	38,2	31,5
Dont : 0-6 ans	-	14,8	-	14,5	-	15,0
7-12 ans	-	13,0	-	12,6	-	12,8
15-59 ans	57,8	64,3	57,9	63,7	57,8	64,0
60 ans et plus	3,7	4,6	4,2	4,4	4,0	4,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Milieu rural						
0-14 ans	31,6	26,4	35,4	29,3	33,3	27,7
Dont : 0-6 ans	-	11,0	-	13,0	-	12,0
7-12 ans	-	9,0	-	10,4	-	9,6
15-59 ans	59,8	66,0	58,0	63,9	59,0	65,0
60 ans et plus	8,6	7,6	6,6	6,8	7,7	7,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

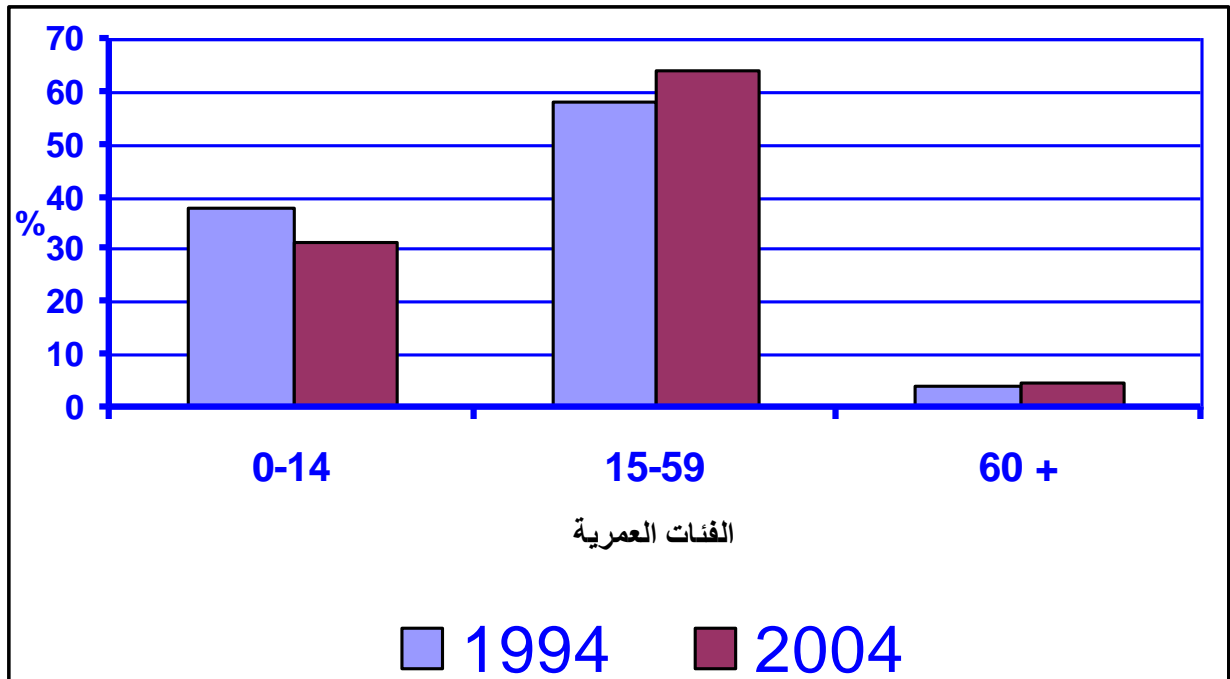
Source : RGPH 1994 et 2004

(*) Les données concernant les groupes d'âges : 0-6ans et 7-12 ans en 1994 ne sont pas disponibles.

La proportion des femmes en âge de procréation (15-49ans) a atteint 58,9% en 2004 contre 54,3% en 1994, elle est de l'ordre de 59% en milieu urbain contre 57,1% en milieu rural.

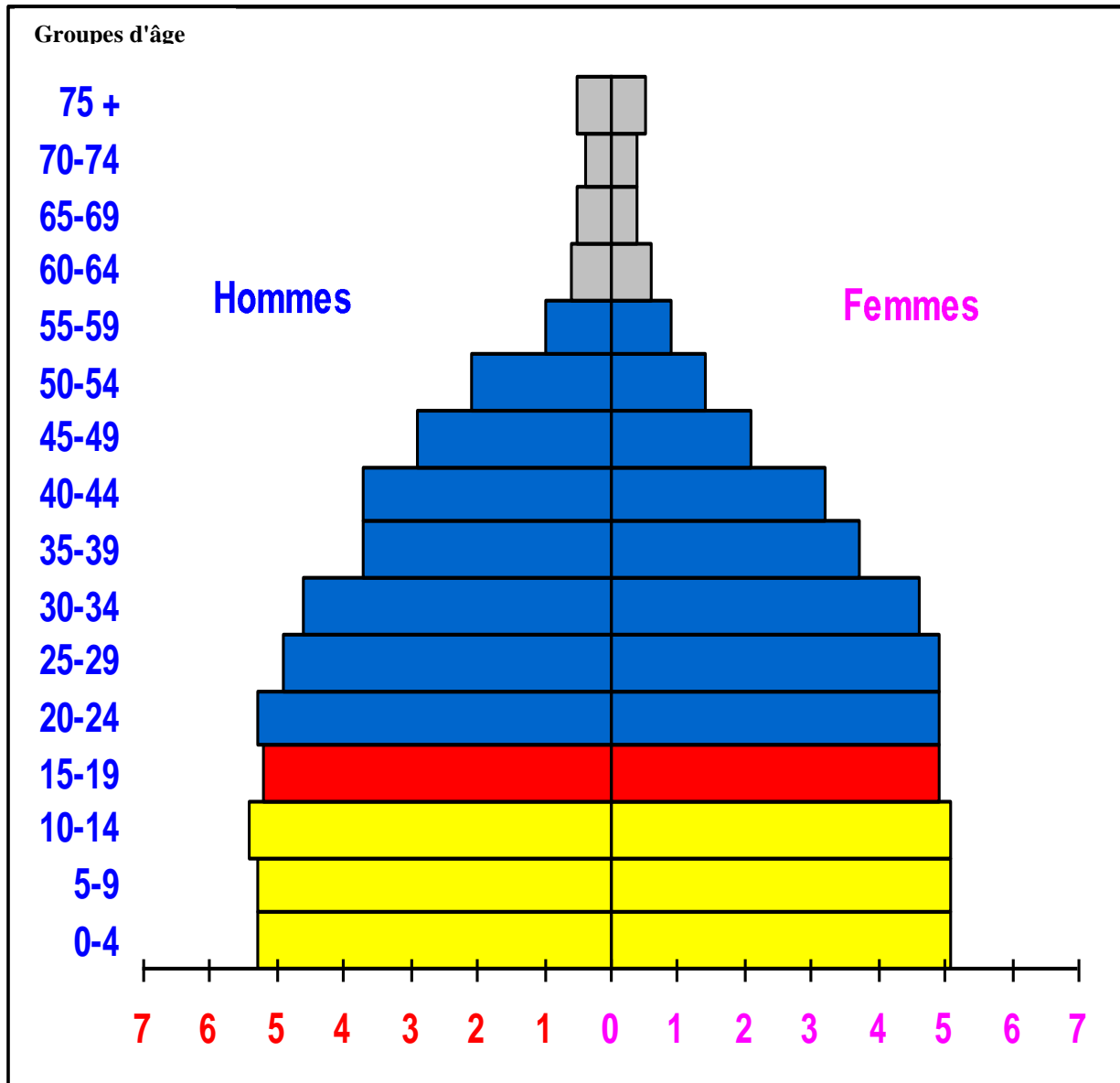
Les personnes âgées (60 ans et plus) représentent 4,6% de la population en 2004, cette proportion est plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain (7,3% contre 4,5%), comme elle s'est accrue de 0,5 point au cours de la période intercensitaire.

La répartition de la population de la province de Laâyoune par grands groupes d'âge (1994-2004)



Le rapport de dépendance – qui exprime d'une manière approchée la charge économique que doit supporter la catégorie de la population productive – est de l'ordre de 55,2% en 2004 contre 72,1% en 1994.

Pyramide des âges de la population de la province de Laâyoune en 2004



I-3- Répartition de la population selon l'état matrimonial :

Le tableau ci-dessous montre que 42,9% des personnes âgées de 15 ans et plus en 2004 se sont déclarées célibataires, se répartissent à concurrence de 50,1% pour les hommes et 35,1% pour les femmes. Ce pourcentage a tendance à augmenter au cours de la dernière décennie puisqu'il était 42,4% lors du recensement de 1994.

Les personnes mariées représentent 50,3% en 2004 avec une augmentation d'un point au cours des dix dernières années.

Quant aux divorcés et aux veufs, ils ne représentent que 6,8% contre 8,1% en 1994.

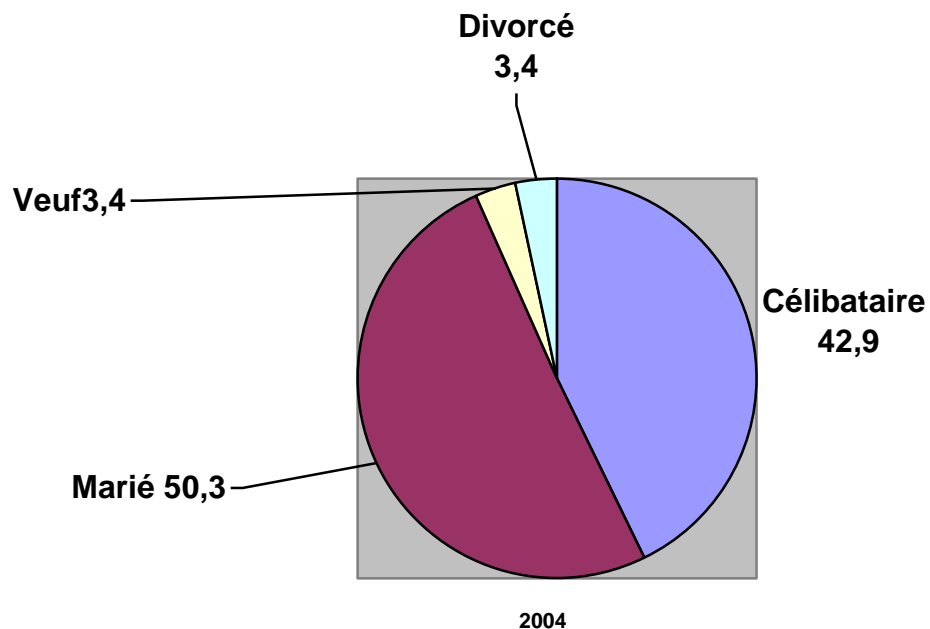
Répartition de la population de la province de Laâyoune (15 ans et plus) selon le sexe, état matrimonial et milieu de résidence

Etat matrimonial	1994			2004		
	Masculins	Féminins	Ensemble	Masculins	Féminins	Ensemble
Ensemble						
Célibataires	54,1	30,3	42,4	50,1	35,1	42,9
Mariés	44,3	54,8	49,4	48,6	52,3	50,3
Divorcés	0,3	7,1	3,6	1,1	5,9	3,4
Veufs	1,3	7,8	4,5	0,3	6,7	3,4
Milieu urbain						
Célibataires	54,1	30,2	42,3	49,8	34,8	42,6
Mariés	44,4	54,8	49,5	48,8	52,5	50,6
Divorcés	0,3	7,1	3,6	1,1	6,0	3,4
Veufs	1,3	7,9	4,5	0,3	6,7	3,4
Milieu rural						
Célibataires	55,5	32,4	45,6	55,0	40,0	48,2
Mariés	42,9	55,1	48,1	43,7	47,6	45,5
Divorcés	0,0	8,3	3,5	0,9	4,4	2,5
Veufs	1,7	4,2	2,7	0,4	8,0	3,8

Source : RGPH 1994 et 2004

L'élévation constatée des pourcentages des célibataires dans la population (notamment chez les femmes), est due au phénomène de la prolongation du célibat qui devient de plus en plus intense et qui s'explique principalement par l'augmentation de la durée des études scolaires et par des raisons d'ordre économique et social. Ce phénomène est plus accentué en milieu rural où le pourcentage des célibataires atteint 48,2% contre 42,6% en milieu urbain.

Répartition de la population de la province de Laâyoune selon l'état matrimonial en 2004



Le taux de célibat à l'âge exact de 55 ans a connu une légère augmentation entre les deux recensements, il est de 1,0% en 2004 contre 1,4% en 1994. Ce sont les femmes qui ont contribué à cette augmentation avec 1,1% en 2004 contre 0,2% en 1994. Ce taux a augmenté de 0,5 point en milieu urbain contre une diminution de 1,4 point en milieu rural.

Taux de célibat à l'âge de 55 ans selon le sexe et le milieu

Sexe	1994			2004		
	Urbain	rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	1,4	8,6	1,7	1,6	4,6	1,7
Feminin	0,2	0,0	0,2	1,1	1,0	1,1
Ensemble	0,9	4,2	1,0	1,4	2,8	1,4

Source : RGPH 1994 et 2004

Comme le montre le tableau ci-dessous, l'âge moyen au premier mariage a connu au niveau de la province de Laâyoune une augmentation sensible de deux ans au cours de la dernière décennie, il est passé de 27,5 ans en 1994 à 29,4 ans en 2004. De même pour les deux sexes avec une augmentation de 30,8 ans à 32,3 ans pour les hommes et de 23,8 ans à 26,3 ans pour les femmes.

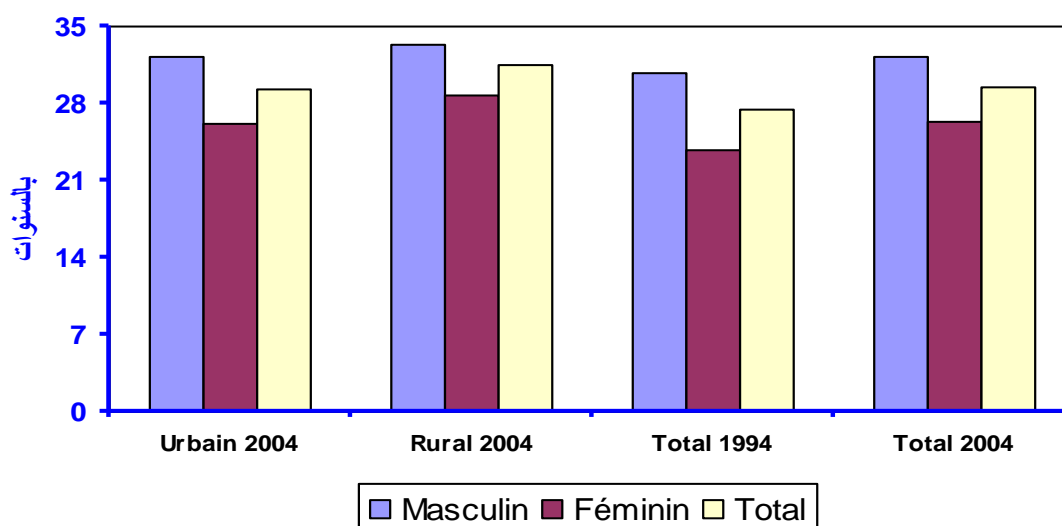
Age moyen au premier mariage selon le sexe et le milieu de résidence

Année	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masc	Fém	Total	Masc	Fém	Total	Masc	Fém	Total
1994	30,7	23,8	27,3	30,7	26,6	29,1	30,8	23,8	27,5
2004	32,3	26,2	29,2	33,4	28,8	31,5	32,3	26,3	29,4

Source : RGPH 1994 et 2004

Concernant le milieu de résidence, les ruraux se marient avec un retard de deux ans par rapport aux citadins.

L'âge moyen au premier mariage selon le sexe et le milieu (1994 et 2004)



I-4- Fécondité :

La fécondité et son corollaire la natalité sont des facteurs de l'accroissement naturel de la population qui constituent la principale composante de la dynamique démographique et qui déterminent, dans une large mesure, la structure par âge de la population.

Entre 1994 et 2004, l'indice synthétique de fécondité au niveau de la province de Laâyoune a connu une baisse notable de 3,6 à 2,6 enfants par femme. Cet indice est presque identique par milieu (2,6 enfants par femme en milieu urbain contre 2,7 en milieu rural).

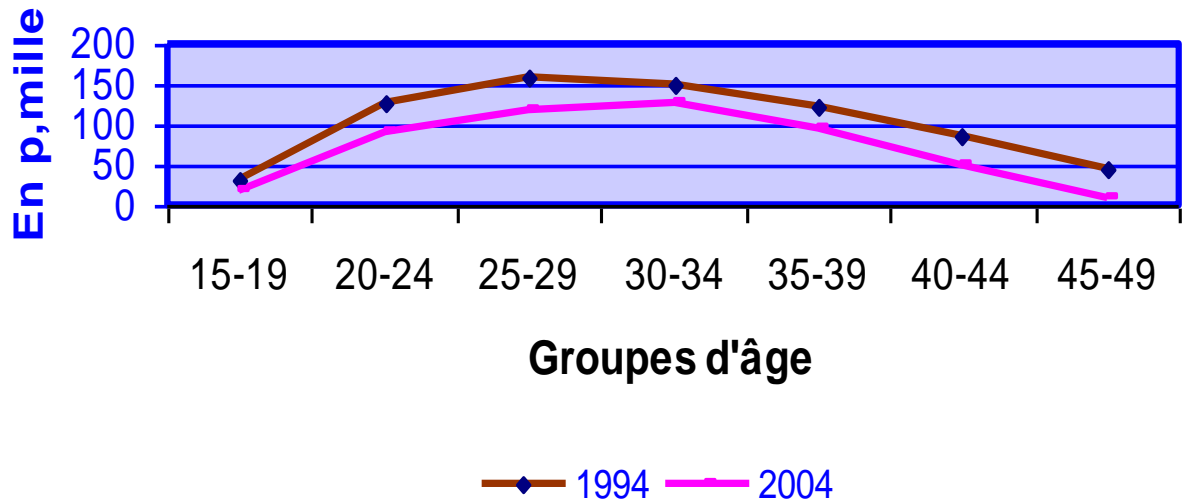
Taux de fécondité des femmes à l'âge de procréation selon les groupes d'âge et le milieu de résidence

Groupe d'âge	1994			2004		
	Urbain	rural	Ensemble	Urbain	rural	Ensemble
15-19 an	29,8	27,0	29,8	18,0	11,7	17,6
20-24 an	129,4	117,6	129,1	91,0	94,1	91,1
25-29 an	156,5	196,4	157,7	120,8	89,2	119,3
30-34 an	154,9	0,0	151,4	125,9	128,2	126,0
35-39 an	120,6	257,1	124,6	95,2	146,3	97,4
40-44 an	84,6	87,0	84,7	51,6	59,0	51,9
45-49 an	41,7	111	44,4	8,8	8,9	8,8
Indice synthétique de fécondité	3,6	4,0	3,6	2,6	2,7	2,6

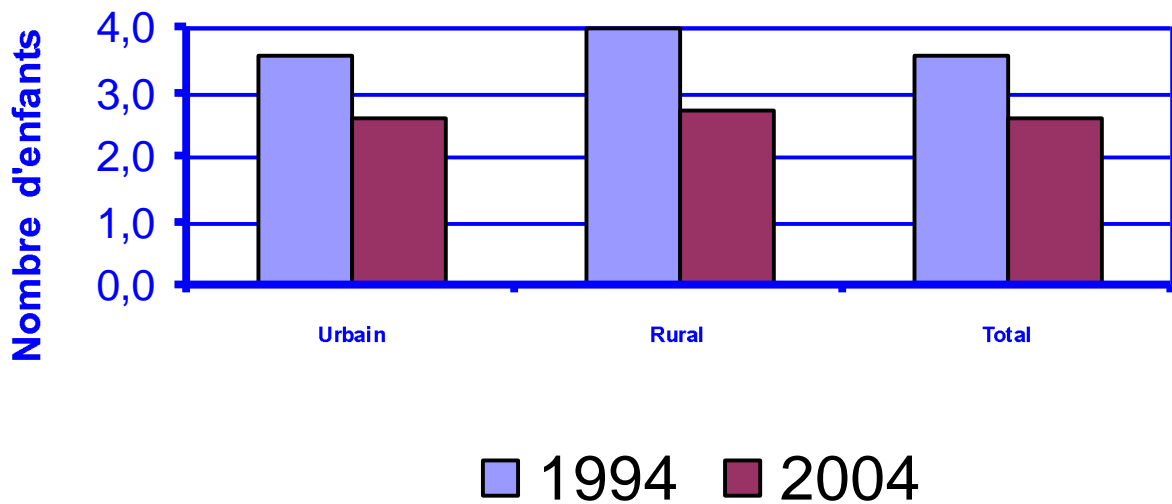
Source : RGPH 1994 et 2004

L'examen de la série des taux de fécondité par âge montre que celle-ci, assez faible avant 20 ans, passe par un maximum vers 20-34 ans pour ensuite entamer une baisse d'abord lente puis plus rapide. Il s'avère aussi que la baisse de la fécondité entre les 2 derniers recensements a eu lieu à tous les âges des femmes.

Taux de fécondité dans la province de Laâyoune selon les groupes d'âge (1994-2004)



Nombre moyen d'enfants par femme dans la province de Laâyoune selon le milieu (1994-2004)



CHAPITRE II : LES CARACTERISTIQUES DE L'EDUCATION :

II-1-L'aptitude à lire et à écrire :

a- Taux d'analphabétisme :

Selon le recensement général de la population et de l'habitat 2004, le taux d'analphabétisme de la population âgée de 10 ans et plus dans la province de Laâyoune est de 27,7%, il est largement inférieur à celui relevé au niveau national (43%). Ce taux a enregistré une baisse sensible par rapport à 1994 (37%). Ce phénomène touche plus les ruraux (41,8%) que les citadins (29,0%).

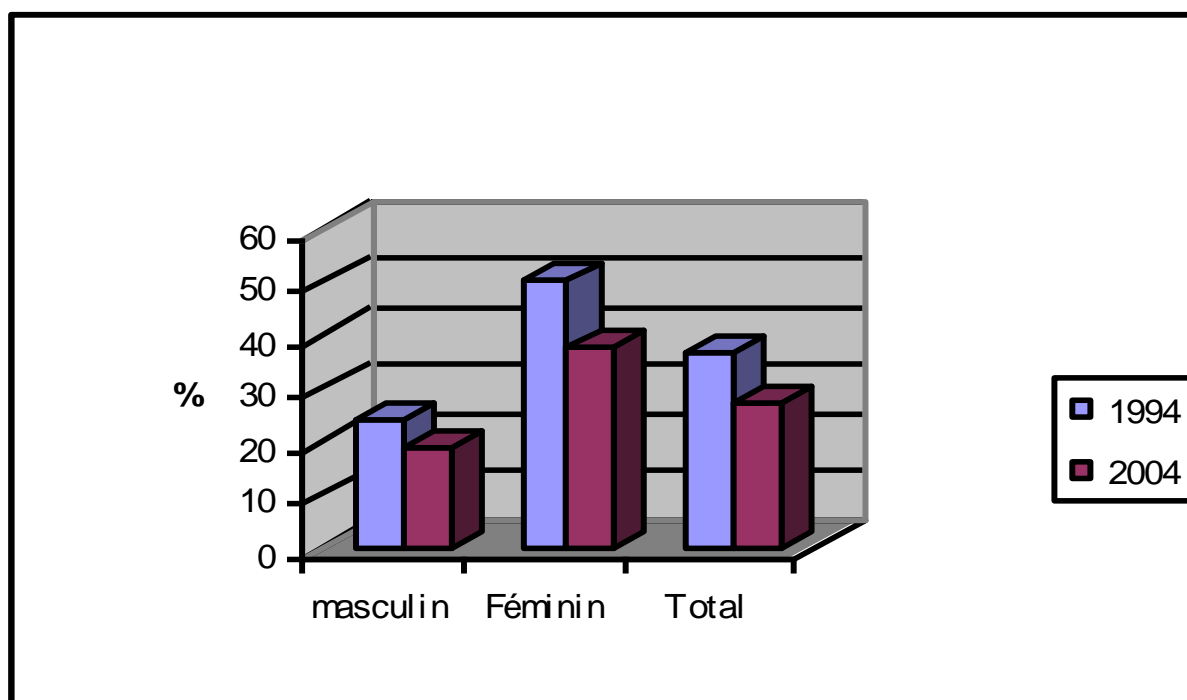
Taux d'analphabétisme à la province de Laâyoune selon le sexe et le milieu

Sexe	1994			2004		
	urbain	rural	Ensemble	urbain	rural	Ensemble
Masculin	23,6	44,4	24,4	18,1	30,1	18,7
Féminin	49,4	77,5	50,2	36,9	50,7	37,6
Ensemble	36,3	58,5	37,0	27,1	39,5	27,7

Source : RGPH 1994 et 2004

Le taux d'analphabétisme est plus grand chez les femmes(37,6%) contre 18,7% chez les hommes.

Taux d'analphabétisme à la province de Laâyoune selon le sexe (1994-2004)



Selon l'âge, le taux d'analphabétisme augmente assez régulièrement pour atteindre son maximum (65%) chez les générations qui sont nées avant 1954 et qui sont âgées d'au moins 50 ans en 2004.

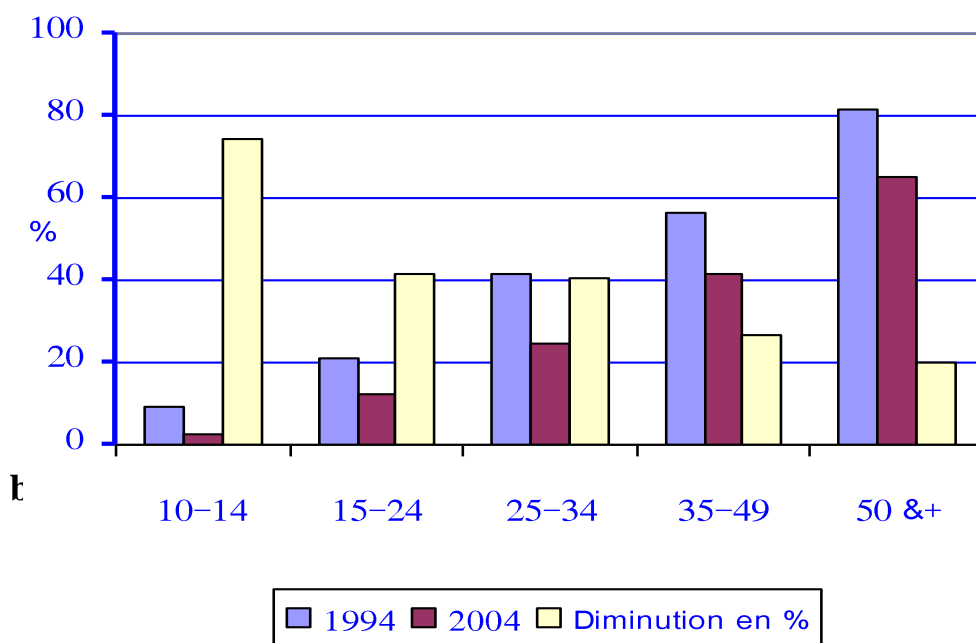
Taux d'analphabétisme selon le sexe et les groupes d'âge (1994-2004)

Groupe d'âge	1994			2004		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
10-14	5,0	13,9	9,4	2,0	2,9	2,4
15-24	13,3	29,2	20,8	8,9	15,7	12,2
25-34	24,9	57,7	41,7	15,6	34,0	24,8
35-49	36,5	77,5	56,4	24,9	60,5	41,4
50 ans et plus	65,5	97,3	81,4	47,7	86,3	65,0
Ensemble	24,4	50,2	37,0	18,7	37,6	27,7

Source : RGPH 1994 et 2004

La situation des femmes est défavorable puisque la différence entre les deux sexes a tendance à s'accroître au fur et à mesure que l'âge avance pour atteindre 38,6 points chez les personnes âgées d'au moins 50 ans.

Taux d'analphabétisme dans la province de Laâyoune selon les grands groupes d'âge (1994-2004)



Il ressort du tableau ci-dessous que 72,3% de la population âgée de 10 ans et plus; déclarent lire et écrire au moins une langue, avec respectivement, l'arabe et français 40,1%, arabe seule 18,7%.

Quant à la répartition de la connaissance des langues selon le sexe, les femmes sont défavorisées par rapport aux hommes, puisque 37,6% d'entre elles ne connaissent aucune langue, contre seulement (18,7%) chez les hommes.

Neamoins, la connaissance de l'arabe et du français, prédomine chez les deux sexes avec respectivement (44,1%) et (35,6%) pour les hommes et pour les femmes.

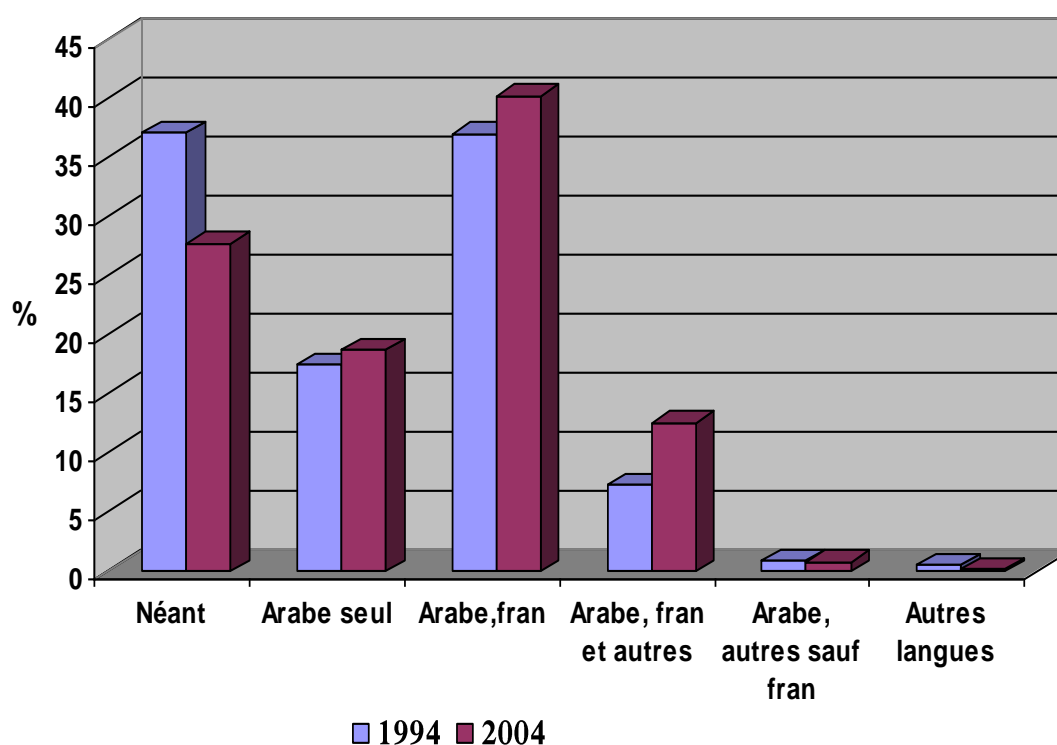
Répartition de la population âgée de 10 ans et plus selon les langues lues et écrites et le sexe.

Les langues lues et écrites	1994			2004		
	masculin	Féminin	Ensemble	masculin	Féminin	Ensemble
Néant	24,4	50,2	37,0	18,7	37,6	27,7
Arabe seul	21,2	13,3	17,4	21,2	16,0	18,7
Arabe et Français	42,4	31,3	36,9	44,1	35,6	40,1
Arabe, Français et autre	9,7	4,7	7,3	14,5	10,3	12,5
Arabe et autre que Français	1,6	0,3	0,9	1,1	0,3	0,8
Autre langue	0,7	0,2	0,5	0,3	0,1	0,2
Ensemble	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Source : RGPH 1994 et 2004

Par rapport à 1994, on constate l'évolution sensible de la proportion des personnes qui lisent et écrivent au moins une langue puisqu'elle est passée de 63% à 72,3%. Et surtout les personnes qui connaissent l'arabe et le français et d'autres langues (+5points).

Population âgée de 10 ans et plus dans la province de Laâyoune selon les langues lues et écrites (1994-2004)



II-2- Scolarisation :

a-Taux de scolarisation :

Il ressort du tableau ci-dessous que 92,6 % des enfants âgés de 7-12 ans au moment du recensement(Septembre 2004), soit 6-11 ans au début de l'année scolaire 2003-2004, étaient inscrits à l'école.

On note aussi un léger avantage en termes de scolarisation en faveur des garçons (92,8%) devant les filles (92,4%).

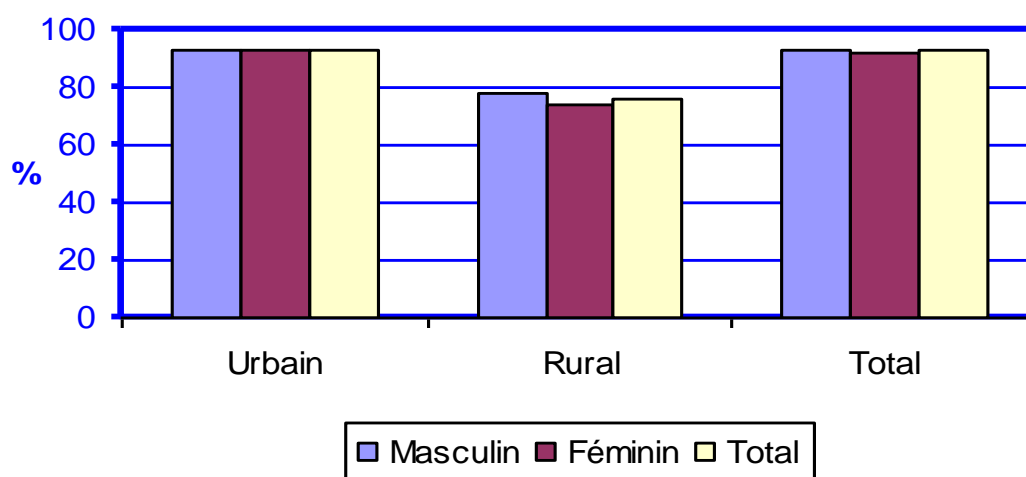
Taux de scolarisation des enfants de 7 à 12 ans au recensement 2004 selon le sexe et le milieu de résidence

Milieu	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	93,1	92,8	93,0
Rural	78,0	74,0	76,1
Ensemble	92,8	92,4	92,6

Source : RGPH 2004

Le taux de scolarisation est moins bon en milieu rural (76,1%) alors qu'il est très satisfaisant en milieu urbain (93%).

Taux de scolarisation (7-12ans) dans la province de Laâyoune par sexe et milieu en 2004



b- Niveau de scolarisation :

La répartition de la population âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude montre que 28,2% n'ont aucun niveau d'étude, et qu'environ 71,8% ont au moins un niveau préscolaire, ce dernier représente 3,7%, le primaire 27,7 %, le collégial 21,4%, et en fin le secondaire et le supérieur avec 13,9% et 5,1% respectivement.

Répartition de la population de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence

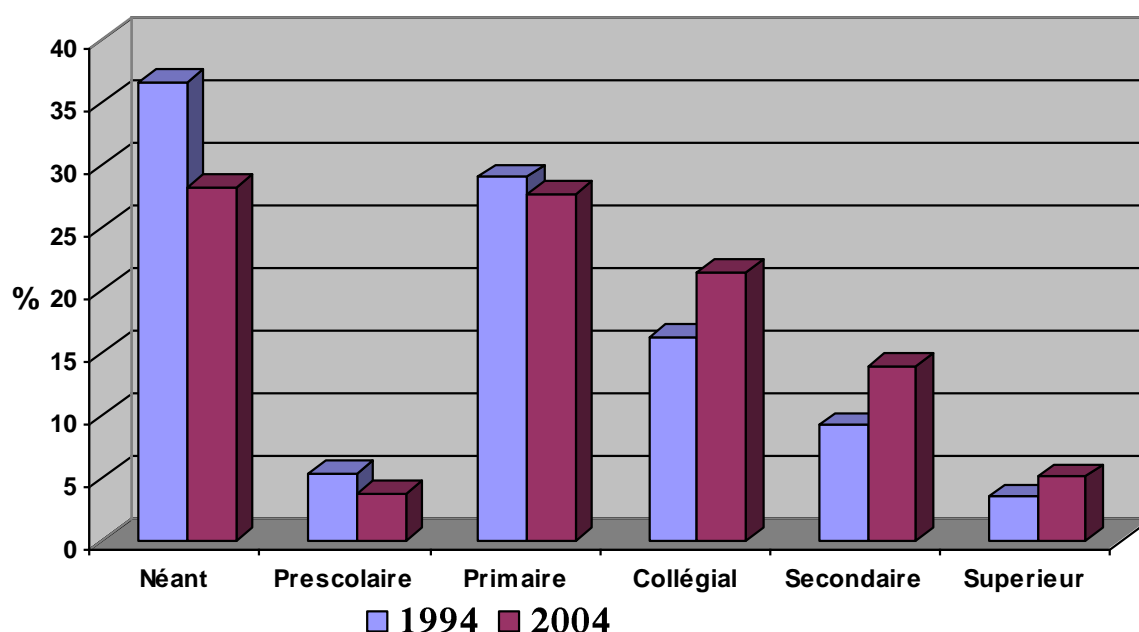
Niveau d'étude	1994			2004		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Néant	35,9	59,1	36,6	27,5	39,8	28,2
Enseignement préscolaire	5,4	5,2	5,4	3,6	5,9	3,7
Enseignement primaire	29,2	23,7	29,0	27,7	26,9	27,7
Enseignement collégial	16,6	6,6	16,2	21,7	16,4	21,4
Enseignement secondaire	9,4	4,9	9,2	14,2	8,2	13,9
Enseignement supérieur	3,6	0,6	3,5	5,3	2,7	5,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 1994 et 2004

En milieu urbain, on compte environ 3 personnes sur dix qui sont sans niveau contre 4 personnes en milieu rural. Dans les deux milieux, le primaire représente respectivement 27,7% et 26,9%, le collégial 21,7% et 16,4%, le secondaire 14,2% et 8,2% et le niveau supérieur avec 5,3 % et 2,7%.

Par rapport à 1994, on constate la diminution de la proportion des personnes sans niveau (-8 points). Alors que la proportion des personnes ayant au moins le niveau collégial s'est accrue d'environ 11 points.

Population âgée de 10 ans et plus dans la province de Laâyoune selon le niveau d'étude (1994-2004)



CHAPITRE III : L'ACTIVITE ECONOMIQUE

En 2004, la proportion de la population active de la province de Laâyoune a atteint 37,6% contre 62,4% pour la population inactive. L'effectif de la population active a connu une évolution importante par rapport au recensement de 1994 avec une augmentation de 5 points.

Répartition de la population de la province de Laâyoune selon le type d'activité et le sexe

Type d'activité	1994			2004		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Population active	50,2	14,4	32,7	56,1	17,7	37,6
Population inactive	49,8	85,6	67,3	43,9	82,3	62,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 1994 et 2004

La population active est à prédominance masculine puisque 77,4% des actifs sont des masculins contre seulement 22,6% pour les femmes en 2004, et la même observation reste valable pour les deux milieux. En revanche s'agissant des personnes inactives, on assiste à une forte présence féminine (63,4%) contre 36,6% pour les hommes.

Répartition de la population active de la province de Laâyoune selon le sexe et le milieu de résidence

Sexe	Urbain		Rural		Ensemble	
	1994	2004	1994	2004	1994	2004
Masculin	78,1	77,2	90,6	80,7	78,6	77,4
Féminin	21,9	22,8	9,4	19,3	21,4	22,6
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 1994 et 2004

Le taux de l'activité est le rapport de la population active à la population totale. En 2004, ce rapport a atteint 37,6% et dépasse la moitié pour les hommes (56,1%) et reste faible pour les femmes (17,7%). Cette faiblesse de l'activité féminine pourrait être expliquée par des raisons liées à notre système culturel qui font que c'est généralement l'homme qui pourvoit matériellement aux besoins du foyer.

La primauté de l'emploi masculin est établie dans les deux milieux de résidence, et on trouve respectivement 55,6% contre 17,7% en milieu urbain et 64,3% contre 17,8% en milieu rural.

Le taux d'activité en milieu rural (42,8%) est supérieur à celui du milieu urbain (37,4%), soit une différence de 5 points.

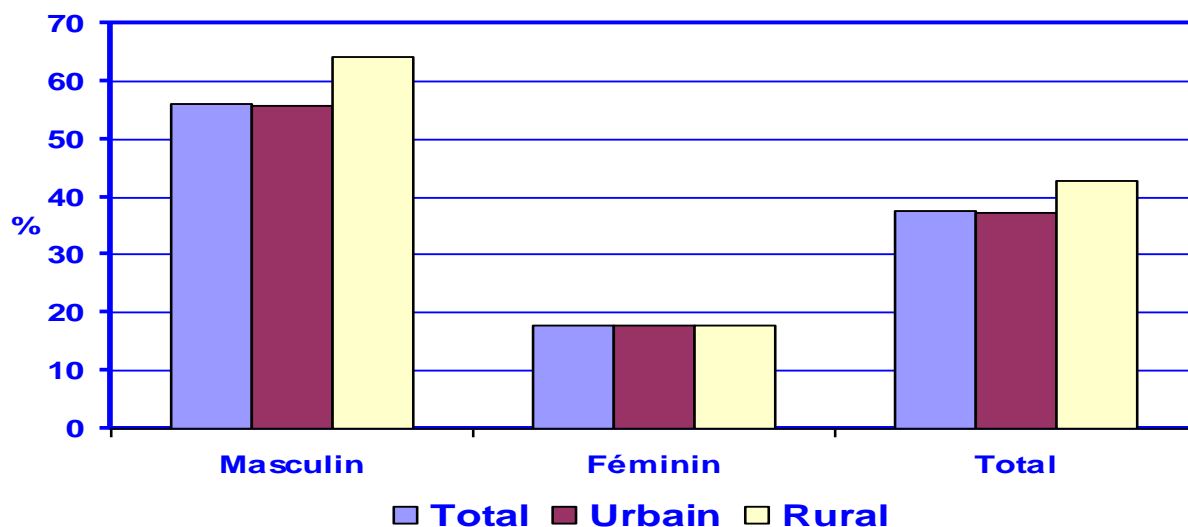
Taux d'activité selon le sexe et le milieu de résidence

Milieu	Masculin		Féminin		Ensemble	
	1994	2004	1994	2004	1994	2004
Urbain	49,5	55,6	14,5	17,7	32,4	37,4
Rural	62,4	64,3	8,3	17,8	38,6	42,8
Ensemble	49,9	56,1	14,3	17,7	32,6	37,6

Source : RGPH 1994 et 2004

Par rapport à 1994, le taux d'activité a enregistré une augmentation de 5 points, celle-ci a concerné aussi bien les deux sexes (+6 points pour les hommes et +3 points pour les femmes), et les deux milieux de résidence (+5 points en milieu urbain et +4 points en milieu rural).

Taux d'activité dans la province de Laâyoune par sexe et milieu en 2004



Selon les groupes d'âges, le taux d'activité enregistre ses plus faibles niveaux pour la population âgée de moins de 20 ans (27,7%), puis connaît une ascension importante pour se stabiliser aux âges de forte activité (20-50 ans), avant d'entamer une baisse d'abord lente jusqu'à l'âge de la retraite (60 ans), puis très rapide au-delà.

La répartition de l'activité selon le sexe montre un net avantage en faveur des hommes dans toute les groupes d'âges.

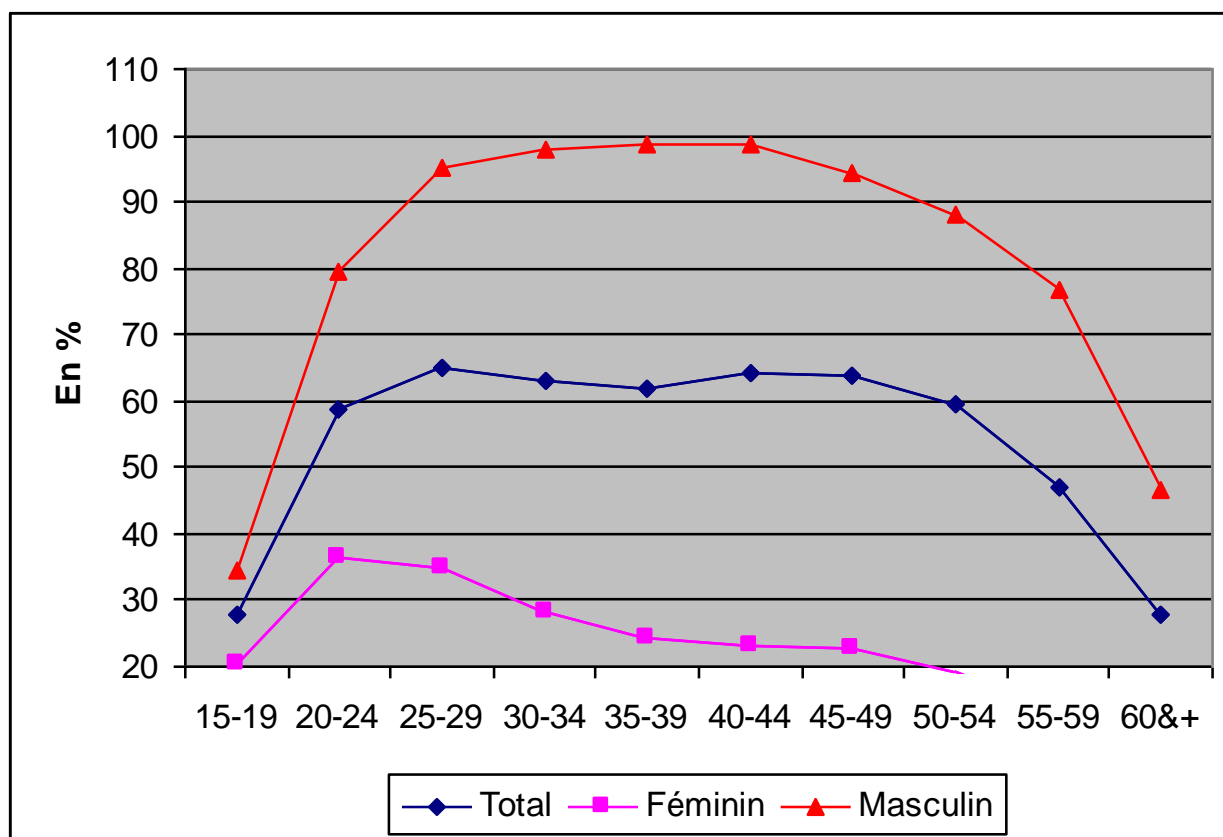
Taux d'activité selon les groupes d'âge et le sexe

Groupe d'âge	1994			2004		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
15-19 an	41,9	34,5	22,9	20,4	32,9	27,7
20-24 an	82,8	79,6	28,7	36,6	57,4	58,9
25-29 an	95,8	95,0	27,5	34,9	61,7	65,0
30-34 an	98,5	98,0	23,7	28,1	59,0	63,1
35-39 an	98,2	98,8	22,8	24,5	61,2	61,7
40-44 an	98,1	98,8	21,9	23,3	62,4	64,2
45-49 an	94,6	94,3	15,1	22,9	55,4	64,0
50-54	90,8	88,1	15,4	19,2	52,8	59,7
55-59	72,6	76,9	7,8	13,5	43,4	46,9
60 ans et +	46,9	46,6	5,4	6,1	25,4	27,7

Source : RGPH 1994 et 2004

La comparaison avec la situation qui prévalait en 1994 révèle que les taux d'activité en 2004 sont élevés, à l'exception de la population âgée de moins de 20 ans puisque on enregistre une baisse de 5 points.

Taux d'activité dans la province de Laâyoune par groupes d'âge et sexe en 2004



III-2 Structure professionnelle de la population

La répartition de la population active de la province de Laâyoune selon la situation dans la profession en 2004 montre la prédominance du salariat, puisque 7 actifs sur 10 sont salariés (74,8%). La prépondérance de ce statut est beaucoup plus accusée en milieu urbain (75,8%) contre (59,5%) en milieu rural.

Les indépendants arrivent au deuxième rang puisque ils représentent 20,0% des actifs, mais ce statut est beaucoup plus présent en milieu rural puisqu'il concerne près 27,1% contre 19,6% en milieu urbain.

Concernant les employeurs, les aides familiaux et les apprentis représentent respectivement 2,2%, 1,8%, et 1,2%.

A signaler également que le statut d'aide familiale est plutôt rural avec 8,9% d'actifs contre seulement 1,3% en milieu urbain.

Par rapport à 1994, on enregistre une baisse très importante pour les salariés en milieu rural (-8,5 points) contre une augmentation sensible pour les aides familiaux (8,9%) en 2004 alors que leur proportion était nulle en 1994.

Répartition de la population active de la province de Laâyoune selon la situation dans la profession

Situation dans la profession	1994			2004		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	ensemble
Employeur	3,1	4,7	3,1	2,2	2,9	2,2
Indépendant	20,4	27,3	20,7	19,6	27,1	20,0
Salarié	74,9	68,0	74,6	75,8	59,5	74,8
Aide familial	1,3	-	1,3	1,3	8,9	1,8
Apprenti	0,3	-	0,3	1,2	1,6	1,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 1994 et 2004

Chapitre IV : MENAGE ET CONDITIONS D'HABITAT

IV-1- Ménages :

En 2004, le nombre de ménages recensés s'élève à 43823 ménages. Comparé à l'effectif obtenu douze ans plus tôt au recensement de 1994, qui était de 29347 ménages, il se dégage une augmentation annuelle moyenne de quelque 1,2 mille ménages.

Selon le milieu de résidence, on a dénombré 41723 ménages urbains et 2100 ménages ruraux. Ainsi 95,2% des ménages de la province sont citadins.

Entre 1994 et 2004, la taille des ménages a enregistré une légère diminution (5,0 personnes en 1994 et 4,7 personnes en 2004). Mais cette diminution cache des évolutions différentes selon le milieu de résidence. On a assisté durant la période 1994-2004 à une augmentation de la taille des ménages ruraux passant de 2,9 à 5,0 personnes et à une diminution de celle des ménages urbains de 5,1 à 4,7 personnes.

Effectif et taille moyenne de ménages selon le milieu

Milieu	Effectif de ménages		Taille moyen de ménage	
	1994	2004	1994	2004
Urbain	27849	41723	5,1	4,7
Rural	1498	2100	2,9	5,0
Ensemble	29347	43823	5,0	4,7

Source : RGPH 1994 et 2004

IV-2- Conditions d'habitation des ménages

a- Type de logement :

Lors du recensement général de 2004, 55,6% des ménages habitent des logements de type maison marocaine moderne comme type dominant. En second lieu, on trouve le type appartement qui est occupé par plus de 23% des ménages, suivi par le type maison sommaire ou bidonville qui reste encore remarquable du

fait qu'il est occupé par 12,1% des ménages. Ces trois types abritent plus de 90% de l'ensemble des ménages de la région.

Par milieu, on enregistre la prédominance du type de la maison marocaine moderne dans les deux milieux avec respectivement 56,1% en milieu urbain et 46,6% en milieu rural. Notons également la faible proportion des ménages ruraux résidants dans des appartements (5,9%).

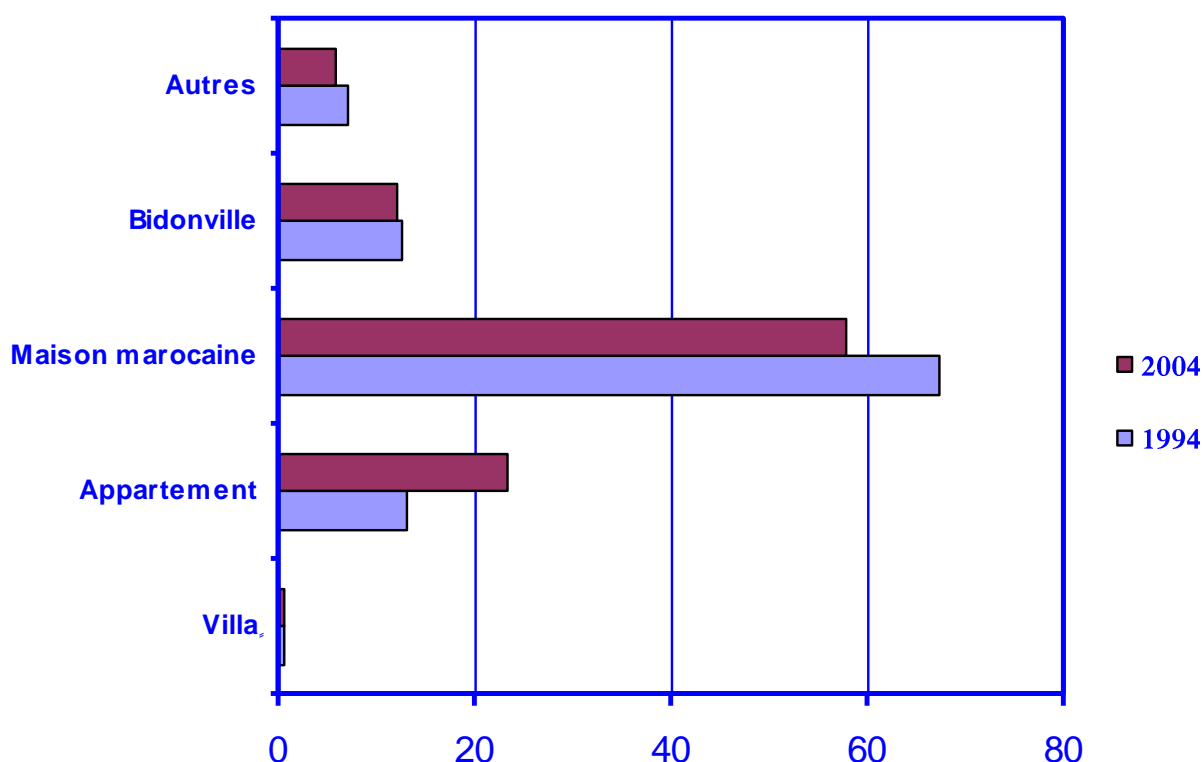
Répartition des ménages de la province de Laâyoune selon le type d'habitat et le milieu de résidence

Type d'habitat	1994			2004		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Villa	0,4	0,9	0,5	0,6	0,7	0,6
Appartement	13,4	-	13,0	24,1	5,9	23,2
Maison Marocaine moderne	2,9	15,4	3,3	2,1	1,3	2,1
Maison Marocaine traditionnelle	65,0	30,3	63,9	56,1	46,6	55,6
Maison sommaire ou bidonville	12,3	18,1	12,4	11,9	16,0	12,1
Habitat de type rural	-	-	-	0,1	6,0	0,3
Autre	6,0	35,3	6,9	5,1	10,7	5,4

Source : RGPH 1994 et 2004

Entre les deux recensements, on assiste à une nette augmentation des ménages habitant des appartements (+10 points) et une diminution de ceux occupant le type maison marocaine moderne (-8 points). La proportion des ménages résidant dans des logements de type sommaire ou bidonville est presque stable durant la période 1994-2004.

Répartition des ménages de la province de Laâyoune selon le type de logement (1994-2004)



b- Ancienneté des logements

Il ressort du tableau ci-après que plus de 26,5% des logements de la province ont un âge de moins de dix ans et plus de 66% sont construits après 1984 alors que seulement 0,9% sont anciens de plus de 50 ans, ce qui montre la structure récente des constructions de point de vue âge.

Répartition des ménages selon l'ancienneté des logements

Age de logement	%
Moins de 10 ans	26,5
De 10 à moins de 20 ans	39,9
De 20 à moins de 50 ans	32,7
Plus de 50 ans	0,9
Total	100,0

Source : RGPH 2004

c-Statut d'occupation du logement :

L'étude du statut d'occupation du logement revête une grande importance du fait qu'elle permet de cerner l'évolution autant du phénomène de la propriété que de la location qui, l'un et l'autre, concernent une partie importante des ménages.

En 2004, 45,5% des ménages de la province sont des locataires alors que le tiers des ménages(33%) occupent leur logement en tant que propriétaires. Il reste à signaler que 10,6% des ménages sont logés gratuitement.

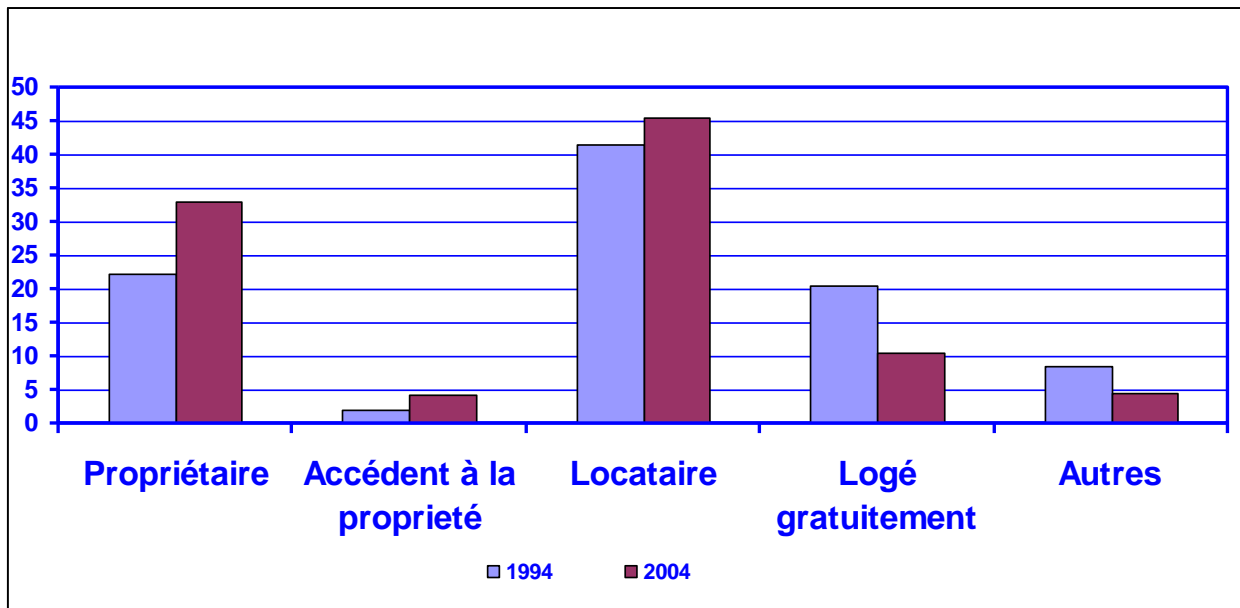
Répartition des ménages de la province selon le statut d'occupation et le milieu de résidence

Statut d'occupation	1994			2004		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Propriétaire ou copropriétaire	22,6	11,8	22,3	32,7	38,5	33,0
Accédant à la propriété	2,0	-	1,9	4,4	2,5	4,3
Locataire	42,6	10,0	41,6	46,7	21,1	45,5
Logement de fonction	3,2	3,6	3,2	3,2	5,2	3,3
Logé gratuitement	20,0	39,4	20,6	10,3	17,8	10,6
Autres	5,3	5,0	5,3	1,1	0,4	1,1

Source : RGPH 1994 et 2004

Par rapport au recensement précédent, on note une diminution de la part des ménages logés gratuitement (20,6% et 10,6% respectivement en 1994 et 2004) en faveur des ménages propriétaires (de 22,3% en 1994 à 33,0% en 2004), mais aussi en faveur des ménages locataires (de 41,6% en 1994 à 45,5% en 2004).

Répartition des ménages de la province de Laâyoune selon le statut d'occupation en 2004



d- Occupation des logements :

En 2004, 47% des ménages occupent un logement d'au plus 2 pièces, cette proportion est presque stable entre les deux recensements (en 1994, elle s'élevait à 46,2%). La proportion des ménages occupant un logement d'une pièce a connu une diminution de 2 points (de 13,2% en 1994 à 11,2% en 2004) avec une quasi stabilité de la part des ménages habitant des logements de 3 ou 4 pièces.

Ainsi, on constate presque la même répartition pour les deux milieux de résidence, avec la remarque d'une importante proportion des ménages occupant 1 seule pièce en milieu rural ce qui peut s'expliquer par le type de logement (khaima) largement utilisé par les ruraux et aussi les logements des pêcheurs d'une pièce.

Répartition des ménages de la province de Laâyoune selon le nombre de pièces occupées et le milieu de résidence

Nbre de pièces	1994			2004		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
1 pièce	12,9	23,5	13,2	10,9	18,2	11,2
2 pièces	33,4	20,4	33,0	36,5	21,6	35,8
3 Pièces	29,7	18,1	29,3	30,3	28,1	30,2
4 Pièces	14,5	6,8	14,3	12,8	12,1	12,7
5Pièces	4,1	0,9	4,0	3,6	2,2	3,5
6 Pièces	1,3	0,9	1,3	1,6	1,5	1,6
7 Pièces	0,7	0,5	0,7	0,8	0,7	0,8
8 Pièces et plus	1,1	-	1,1	1,2	0,8	1,2
Non déclaré	2,3	29,0	3,1	2,3	1,9	2,2

Source : RGPH 1994 et 2004

Les données du tableau ci-dessous permettent de constater que le nombre moyen de personnes par pièce dans la région n'a pas connu de variation sensible (1,9 en 1994 et 1,7 en 2004). D'autre part, on constate que le taux d'occupation est presque le même pour les deux milieux de résidence (1,7 en milieu urbain contre 1,9 en milieu rural), et on note la diminution importante de ce taux au milieu rural par rapport à 1994 (-1,2 points).

Taux d'occupation selon la résidence

Année	Urbain	Rural	Ensemble
1994	1,9	3,1	1,9
2004	1,7	1,9	1,7

Source : RGPH 1994 et 2004

e- Equipement des logements :

D'après le recensement de 2004, 93,2% des ménages de la province occupent un logement pourvu d'électricité et environ de sept ménages sur dix ont un logement relié à un réseau d'eau courante. Pour ce qui est des autres éléments de confort, on notera que si plus de 9 personnes sur 10 disposent d'une cuisine et d'un cabinet d'aisance, seulement 28,7% des ménages occupent un logement pourvu d'un bain moderne ou d'une douche.

En milieu rural le degré d'équipement en eau courante et en électricité demeure faible, soit respectivement 28,1% et 57,6%.

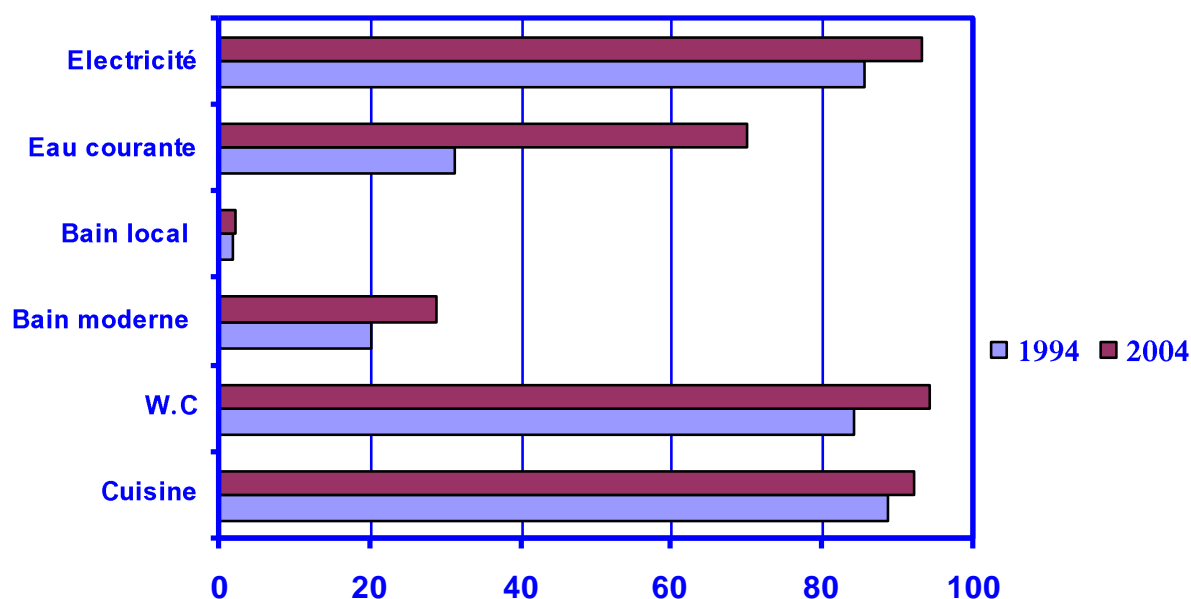
Ménages disposant de certains éléments de confort dans le logement selon le milieu de résidence

Eléments de confort	1994			2004		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	ensemble
Cuisine	89,7	49,8	88,5	93,2	70,6	92,1
W.C	85,5	40,3	84,1	95,6	64,0	94,1
Bain moderne ou douche	20,5	3,2	20,0	29,4	15,6	28,7
Bain local	1,7	0,5	1,7	1,9	2,9	2,0
Eau courante	31,8	6,3	31,1	71,9	28,1	69,8
Electricité	87,0	33,5	85,4	94,9	57,6	93,2

Source : RGPH 1994 et 2004

Par rapport à 1994, on note une amélioration appréciable du degré d'équipement des logements occupés par les ménages aussi bien urbains que ruraux, surtout au niveau de la disposition de l'eau courante qui est passé de 31,1% en 1994 à 69,8% en 2004.

Répartition des ménages selon les équipements de base de leur logement (1994-2004)



Pour les ménages ne disposant pas d'eau courante, les résultats du recensement 2004 montrent que 27,2% font recours aux fontaines publiques pour satisfaire leurs besoins en cette matière vitale, 2,2% s'approvisionnent des puits ou sources.

Ménages ne disposant pas de l'eau courante selon le mode d'approvisionnement en eau potable en 2004

Approvisionnement en eau potable	Urbain	Rural	Ensemble
Puits	0,2	17,2	2,1
Sources	0,1	0,1	0,1
Fontaines publiques	29,9	6,2	27,2
Autres	58,1	54,1	57,6

Source : RGPH 2004

Par ailleurs, 36,4% des ménages dont le logement n'est pas pourvu d'électricité en 2004, utilisent les bougies et Kandil comme mode d'éclairage, 7% utilisent le gaz. On remarque l'apparition de nouveaux modes d'éclairage en 2004, il s'agit de l'énergie solaire et les groupes électrogènes malgré que leur utilisation demeure encore très faible (1,9%).

Répartition des ménages ne disposant pas d'électricité selon le mode d'éclairage utilisé

Mode d'électricité	1994			2004		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Pétrole	0,1	-	0,1	0,1	1,0	0,3
Gaz	2,0	14,6	2,2	5,7	11,0	7,0
Kandil, Bougie	8,0	36,3	8,6	29,5	57,7	36,4
Energie solaire	-	-	-	0,4	2,2	0,8
Groupe électrogène	-	-	-	0,9	1,6	1,1
Autres	2,3	3,8	2,3	13,9	12,5	13,5

Source : RGPH 1994 et 2004

Concernant l'équipement en réseau public d'évacuation des eaux usées, on note que 60,5% des ménages occupent des logements pourvus de cet équipement en 2004. En milieu urbain, cette proportion est de 62,2% contre 27,5% en milieu rural.

La fosse sceptique reste le mode d'évacuation le plus utilisé dans l'absence de réseau public avec 30,0%.

Ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées en 2004

Mode d'évacuation	Urbain	Rural	Ensemble
Réseau public	62,2	27,5	60,5
Fosse sceptique	29,8	34,5	30,0
Puits perdu	1,3	1,1	1,3
Autre mode d'évacuation	6,7	23,9	7,5

Source : RGPH 2004

Le tableau ci-dessous montre que 85,8% des ménages de la province possèdent une télévision et 53,8% disposent d'un parabole. On notera aussi que si 74,6% ont au moins un portable, seulement 15,6% disposent d'un téléphone fixe.

Presque la même structure est constatée dans le milieu urbain, le portable reste utilisable même dans le milieu rural.

Répartition des ménages de la province de Laâyoune dotés de certains équipements domestiques selon le milieu de résidence en 2004

Equipements domestiques	Urbain	Rural	Ensemble
Télévision	87,4	54,9	85,8
Parabole	54,4	41,3	53,8
Téléphone fixe	15,9	10,3	15,6
Portable (au moins 1)	75,6	56,1	74,6

Source : RGPH 2004

Répartition des ménages de la province de Laâyoune dotés de certains équipements domestiques par milieu en 2004

